



attac

# Le Courriel d'information

n°235 – Vendredi 11 mai 2001.

## ÉTONNANT, NON ?

### Dans ce numéro

- 1- Le vrai « plus » de Loft Story
- 2- Loft Raider : l'ultime assaut!
- 3- Etonnants Paradis
- 4- Etonnants Paradis – L'étonnement à Jersey
- 5- Le droit à la vie pour tous
- 6- En juin à Göteborg
- 7- Privatisations: stopper l'hémorragie
- 8- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### En bref...

- 1- *Le vrai « plus » de Loft Story. Une analyse sur le phénomène de l'émission télévisée produite par la chaîne M6 en France. Une nouvelle étape serait franchie dans la marchandisation de l'être humain.*
- 2- *Loft Raider : l'ultime assaut ! Une télévision libre Zaléa TV lance pour le 12 mai un grand jeu devant le « loft » des personnes kidnappées par M6... C'est un rendez-vous à ne pas manquer et du reste, pour une fois, une télé vous invite à réellement y participer.*
- 3- *Etonnants Paradis. Déclaration du Bureau d'ATTAC France vous invitant à participer le 9 juin à la journée organisée contre les paradis fiscaux.*
- 4- *Etonnants Paradis – L'étonnement de Jersey. Différents articles de presse montrent que les autorités de Jersey ne sont pas tranquilles. On parle même d'une loi « spéciale venue d'ATTAC ».*
- 5- *Le droit à la vie pour tous. Une analyse et des propositions autour de l'eau, de l'alimentation et la santé.*
- 6- *En juin à Göteborg. Les mobilisations s'organisent contre le Sommet européen de Göteborg qui aura lieu en Suède, le dernier sous la présidence de ce pays.*
- 7- *Privatisations : stopper l'hémorragie. La déclaration d'ATTAC Maroc qui vient de lancer une vaste campagne, permet de se rendre compte de la situation dans ce pays. Une situation que nous partageons à bien des égards.*

### Le vrai "plus" de Loft story.

Avoir remplacé le désuet "faut que ça saigne" par un vulgaire "faut que ça baise" ne relève ni du concours Lépine ni des "7 d'or". Le voyeurisme est vieux comme le monde, et les combats de gladiateurs ne datent pas d'hier. Tout, ou presque, aura été dit sur Loft story, ses promoteurs, ses acteurs – et singulièrement ses actrices – son instrumentalisation perverse et son audience, hélas formidable. Nous n'y insisterons pas, notre dégoûtation étant à la dimension du succès en question. Tout a été dit et tout méritait de l'être; reste maintenant un grand mystère. Pourquoi, malgré ce "tout" là, Loft story réussit-il à fleurir sur nos écrans ?

L'affaire, on le comprend bien, ne saurait se ramener à une paire de seins ou de fesses péniblement surprises sous la douche au titre de préludes à des accouplements espérés. En tel contexte, la chair est triste et ne saurait à elle seule expliquer l'intérêt d'un "public" allant de 13 à 77 ans. Sans doute faut-il distinguer dans cette tentative quelque chose qui relève d'un rêve archaïque de puissance, du Dieu jaloux et vengeur de l'ancien testament, contemplateur sourcilieux d'acteurs par lui créés et dont le destin est soit de le satisfaire soit de le trahir.

Tout y est: la formidable sélection en amont, la dissection de leur vie privée, les interdits



attac

fondamentaux (dûment contractualisés), l'organisation d'une transparence totale, exclusive de la moindre intimité, le tout en échange d'un monde parfait: sans travail, sans frustration, sans enfants, bref, sans responsabilité. En un mot: l'Eden.

Avec à la clé le fait d'en être chassé, châtiment programmé pour celles pour celles et ceux qui auront déplu ou insuffisamment plu.

C'est là où les choses déraillent sévère. Car ce ne sont ni le réalisateur ni le producteur qui vont "éliminer"; c'est vous, mes enfants mon collègue de travail et/ou ma voisine. Le voilà le véritable "plus" de l'émission: la décision d'élimination devient télé démocratique: tout le monde en parle, et nous voilà tous embarqués – à corps défendant - dans cette sinistre galère. Comment en effet plaider non coupable quand le fait même de rendre les choses publiques semble en abolir la dimension de totale immoralité ?

Faut-il donc s'inquiéter de morale ? Oui, sans conteste. Une limite est tombée; l'étape suivante sera vraisemblablement de suivre ou de provoquer en direct - mais toujours indirectement - l'élimination, physique cette fois, de telle ou telle "acteur." Gageons qu'on trouvera des volontaires, car on en trouve toujours. Et qu'il se trouvera de beaux esprits pour invoquer le respect des libertés individuelles et le libre marché du jeu, corollaire ludique du libre jeu des marchés.

A moins qu'enfin ne s'émeuve la puissance publique. Ce serait son rôle. Mais faut-il encore y croire ?

Editorial du journal Options, 14 mai 2001.  
Pierre Tartakowsky, rédacteur en chef.

### **Loft Raider : l'ultime assaut!**

Samedi 12 mai 2001 à 17h aux Studios de France (EMPG) - Entrepôt 103.  
Tous au loft maudit pour libérer les otages de M6!

Pour pimenter le jeu télévisé "Loft Story" et permettre au grand public d'y participer activement, la télé libre Zalea TV organise le contre-jeu télévisé : "Loft Raider : l'ultime assaut!", le samedi 12 mai à 17h, aux Studios de France, à la Plaine Saint Denis, autour du loft maudit. But du jeu : libérer les otages de M6 et mettre fin à cette mascarade infâme par tous les moyens. Règle du jeu : les mêmes que M6 : tous les coups sont permis. Mot d'ordre :

Munissez-vous de haut-parleurs, de cotillons et de boules puantes !

Zalea TV dénonce le non respect par M6 des principes élémentaires de la déontologie des métiers de la télévision.

### **Stratégie de l'Ultime Assaut**

Infiltration de la zone le plus discrètement possible en franc-tireur ou par équipe, en baskets ou en camions, comme on veut.

ATTENTION! Si vous voyez des équipes ou des individus en bleu, avec des casques, des rangers, des boucliers transparents et des camions avec des vitres grillagées, faites attention... c'est une secte!

Pareil pour des individus en civil à l'intérieur de la zone. D'un genre barraqué, seuls ou avec des chiens, nous ne sommes pas sûrs qu'ils aient envie de jouer ...

Donc, on converge tous vers le loft maudit et à 17h commence le jeu de l'ultime assaut.

Cordes à nœud, boules puantes, fusées de feux d'artifices sont des accessoires intéressants pour le jeu. Les bombes de peinture aussi. Préparez les messages que nous allons envoyer aux otages par la voix (mégaphones -pensez-y) et la voie... des airs.

### **Manœuvres de l'Aviation**

Nous avons été contactés par un ami du Concombre Masqué qui nous propose, avec son club d'aéromodélisme, d'organiser un assaut aérien... par les airs.

Nous pourrons, de cette manière, faire parvenir la presse aux otages et leur passer le message que **NOUS SOMMES LÀ, TOUT AUTOUR, ET QU'ILS PEUVENT COMPTER SUR NOUS.**

Note: Pour le moment nous ne comptons que sur deux avions et un hélicoptère, les renforts sont les bienvenus.

Les pistes de décollage et d'atterrissage seront situées dans la rue Proudhon, face à l'entrepôt du Loft Maudit (voir plan de détail ci-dessus).

M6 mauvais joueur !

Suite à son communiqué de lancement du contre-jeu, Zalea TV recevait, le mardi 8 mai



attac

2001, une mise en demeure, par courrier électronique, par M6 de cesser son jeu "Loft Raider, l'ultime assaut"

Communiqué de presse de Zalea TV à AFP / Télévision le 8 mai 2001

Zalea TV (Loft Raider) contre M6 (Loft Story) - suite- M6 mauvais joueur! Suite au communiqué que nous vous avons fait parvenir lundi 7 mai 2001, nous venons de recevoir la mise en demeure suivante de M6.

Zalea TV continue son action de promotion du jeu télévisé "Loft Raider / L'ultime assaut" et continue à appeler toutes celles et ceux qui souhaitent y participer à converger samedi 12 mai à 17h vers le loft maudit de M6.

Zalea TV met en demeure M6, la grosse chaîne qui pue, de mettre fin au plus vite à Loft Story, pour non respect des principes élémentaires de la déontologie des métiers de la télévision.

Retranscription du courrier électronique reçu de M6. Neuilly, le 7 mai 2001

Courrier électronique avec A.R. confirmé par lettre recommandée avec A.R.

Monsieur,

Nous avons appris que vous aviez lancé, tant sur votre antenne que sur votre site Internet, un appel au public intitulé "Loft Raider" afin d'inciter le public à pénétrer par effraction dans le loft dans lequel séjournent les candidats du jeu "Loft Story".

Nous vous indiquons que votre attitude est pénalement sanctionnable en application de l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881, lequel réprime la provocation aux crimes et délits et selon lequel "seront punis comme complice" ceux qui auront par tout moyen de communication audiovisuelle directement provoqué les auteurs "à commettre ladite action si la provocation est suivie d'effet".

Par ailleurs, nous nous étonnons d'une telle attitude compte tenu notamment des dangers qu'elle est susceptible de faire courir à ceux qui suivront votre appel (dangers tant physiques que juridiques) mais également aux candidats du jeu.

Nous vous rappelons que c'est en toute connaissance de cause que les candidats ont décidé de participer au jeu "Loft Story" et de vivre en communauté dans un loft pendant une

période déterminée, sachant qu'ils sont libres de quitter à tout moment le jeu, ce que deux d'entre eux ont déjà fait.

Aussi, nous vous mettons en demeure de renoncer à votre initiative et de cesser, dès réception de la présente, tant sur votre antenne que sur votre site Internet, toute provocation à pénétrer par effraction dans le loft, et d'insérer un rectificatif annulant votre action.

A défaut de réponse par retour, nous transmettrons sans délais ce dossier à notre avocat afin qu'il engage toute action judiciaire appropriée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Sophie de Bourges, Président d'ASP Production,  
Axel Duroux M6, Direction Juridique

Pour plus d'informations, plans et d'autres détails sur l'opération voir le site Internet de Zalea TV <http://www.zalea.org>

### **Etonnants Paradis**

Le samedi 9 juin, journée nationale de mobilisation contre les paradis fiscaux

Dans le cadre de son combat contre une mondialisation libérale dont les licenciements de convenance boursière de Danone sont une conséquence ordinaire, Attac demande des mesures concrètes contre l'hégémonie des marchés financiers, et notamment l'instauration de la taxe Tobin et la mise hors la loi des paradis fiscaux.

Tel est l'objectif de la campagne " 2001. Europe, Tobin tout de suite ! ", dont le samedi 9 juin constituera un moment très important. Cette journée marquera en effet le lancement d'une série d'actions, intitulées Etonnants Paradis. et visant les paradis fiscaux situés en Europe.

Les comités locaux de la région Midi-Pyrénées et certains de ceux d'Aquitaine et de Languedoc-Roussillon, coordonnés autour de l'initiative d'Attac-Ariège, lancent ce jour-là une initiative en direction de la Principauté d'Andorre. Nous vous invitons à prendre contact avec [attac09@attac.org](mailto:attac09@attac.org) si vous habitez la région.

Sur une plus grande échelle, le 9 juin sera aussi marqué par une action nationale, imaginée par les comités locaux de Bretagne et de Normandie, contre un autre paradis fiscal :



attac

Jersey. Cette action fait l'objet d'un appel lancé non seulement par Attac France, mais aussi par certains de ses membres fondateurs - CFDT-Banques, CGT Finances et SNUI - appuyés par une série d'Attac d'autres pays d'Europe : Autriche, Belgique, Espagne, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Suisse.

Il ne s'agit pas de stigmatiser plus particulièrement tel ou tel micro-État ou territoire, mais bien, à travers deux cas concrets, de dénoncer un système financier international qui repose sur l'existence de zones de non-droit. Chaque citoyen en subit personnellement les conséquences d'autant que, comme le montre l'ensemble des documents de la campagne " 2001. Europe, Tobin tout de suite ! ", nos banques concourent directement au développement des paradis fiscaux. Il faut le leur rappeler, quel que soit l'endroit où nous habitons

Attac vous invite donc toutes et tous à participer en nombre à ces initiatives, coup d'envoi d'une série d'actions prévues en France et en Europe tout au long de l'année 2001. En France, elles déboucheront sur mobilisation nationale au début du mois de décembre à Paris . Ce sera l'occasion d'introduire dans le débat public les analyses et les propositions d'Attac dans la perspective des échéances électorales de 2002.

Pour plus d'informations sur Etonnants Paradis : <http://attac.org/jersey2001>

Le Bureau d'ATTAC

### **Etonnants Paradis – L'étonnement de Jersey**

Le Jersey Evening Post fait état de mobilisations étranges de la part des autorités de l'île. Alors que nous prévoyons d'envoyer environ 200 délégué(e)s très pacifiques à St Hélier, qui représentent les groupes locaux qui le souhaitent ainsi que les diverses organisations qui appellent à cette journée d'action (Attac Autriche, Attac Belgique, Attac Espagne, Attac France, Attac Hollande, Attac Irlande, Attac Pologne, Attac Suisse, CFDT-Banques, CGT Finances, SNUI), les voici qui appellent à la rescousse l'Ecosse (!) et pensent légiférer rien que pour nous. Très flattés, mais un peu surpris, nous nous demandons simplement si nous en valons bien la peine.

Il est vrai que notre site Internet <http://attac.org/jersey2001/> n'est pour le moment qu'en français et qu'ils n'ont donc pas

pu bien comprendre ce qui était écrit. Enfin les choses se calmeront sans doute dès qu'ils auront pu prendre connaissance de nos buts.

Nous leur conseillons de plus de prendre contact sans tarder avec la police de Monaco que nous avons rencontré de façon festive et pacifique le 7 décembre dernier pour une opération « Rocher » qui s'est très bien déroulée. Voir le site Internet <http://attac.org/nice2000/>

Si vous souhaitez être avec nous durant cette journée « Etonnants Paradis » du 9 juin, il est temps de contacter rapidement un groupe local près de chez vous <http://attac.org/contact/> qui se prépare déjà à participer ou en Andorre ou à St Malo-Jersey. Pour le moment St Malo, ville du reste où s'élève un magasin Marks et Spencer ainsi que quelques points de vente de produits Danone, nous accueillera certainement avec plus de convivialité puisque salles pour les ateliers de formation et lieux de conférence ont déjà été obtenus.

Voici les deux articles du journal en question.

La Police se prépare pour une manifestation (article du 5 mai)

On attend plus de 200 protestataires français à Jersey le mois prochain pour une manifestation anticapitaliste, ce qui oblige la commission chargée des affaires intérieures à légiférer d'urgence en matière d'ordre public.

La police de l'île a déjà préparé l'arrivée d'officiers supplémentaires et d'une force spéciale anti-émeute en provenance d'Ecosse, au cas où la manifestation deviendrait violente. Huit officiers viendront du Strathclyde pour entraîner la police de Jersey à la « gestion » d'une foule potentiellement hostile et des dizaines d'autres officiers viendront en renfort quelques jours avant la manifestation. Les français ont réservé une traversée en ferry, ils appartiennent au groupe « Attac », dont les cibles sont les centres financiers du monde entier. C'est l'« association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens » et ils veulent rencontrer le gouverneur.

Même si la manifestation est pressentie comme pacifique, Alastair Layzell, le député qui préside la commission aux affaires intérieures, a ordonné la rédaction d'une proposition de loi concernant l'ordre public, afin de soumettre le projet le 15 Mai et de débattre lors d'une session



attac

spéciale au parlement le 29 Mai, juste à temps pour la visite d'Attac samedi 9 Juin .

La nouvelle loi ressemblera à celle utilisée au Royaume Uni pour autoriser la police à restreindre et contrôler les manifestations et arrêter tout contrevenant.

Jersey s'est-elle bien préparée ? (article paru le 8 Mai)

La manifestation anticapitaliste organisée dans l'île par des protestataires français le mois prochain est sensé être pacifique d'après l'un des leaders.

Mais le député qui préside la commission chargée des affaires intérieures, Alastair Layzell a affirmé que la police de l'île n'exagérât pas en mettant en place une opération spéciale engageant des officiers et une brigade anti-émeute venue d'Ecosse au cas où la manifestation dégénérerait.

Le député Layzell a rappelé que sa décision était raisonnable étant donné qu'à Jersey, en cas de problème la police ne peut pas faire appel au Conté voisin, comme en Angleterre. La manifestation est prévue samedi 9 Juin, deux jours après les élections législatives et en même temps qu'une grande manifestation anti-nucléaire au Royaume Uni.

D'après le député Layzell, si le chef de la police Graham Power n'avait pas pris de dispositions pour obtenir l'aide d'officiers supplémentaires, nous n'aurions pas pu être prêts pour la manifestation d'Attac.

Une mesure supplémentaire consistera à annuler tous les congés des policiers ce jour-là.

M. Layzell a ajouté que M. Power basait sa préparation à la manifestation sur les renseignements qu'il avait reçus mais qu'il pouvait réduire le dispositif.

Traduction Patrick Bochet.

## **Le droit à la vie pour tous**

Eau, alimentation et santé  
L'intolérable

L'étonnant en ce début de XXIe siècle, est que malgré la croissance extraordinaire, notamment au cours des 50 dernières années, de la richesse matérielle (le produit mondial a plus que quadruplé) nos sociétés se trouvent confrontées

au même problème que celles de la fin du XIXe siècle, à savoir celui d'assurer à tout être humain l'accès à l'eau potable, l'accès à une alimentation de base saine, l'accès aux soins de santé fondamentaux ainsi que l'accès à un logement et à l'éducation.

Or, à la différence du XIXe siècle, ce n'est pas par manque ou insuffisance de « ressources » que cela se vérifie mais, principalement, par un partage inégal des ressources disponibles en raison d'une redistribution structurellement non solidaire des ressources produites. En effet, plus la redistribution de la richesse produite est délibérément inégalitaire et non solidaire, plus l'accès aux moyens de production de la richesse est inégale. D'où le chiffre clé de la condition humaine à l'échelle mondiale en 2001 : 2,7 milliards de personnes sur 6 milliards « vivent » avec moins de 90 francs belges de revenu par jour (à comparer avec le fait que les trois plus importantes fortunes personnelles au monde correspondent au revenu des 47 pays les plus pauvres de la planète habités par plus de 600 millions d'êtres humains). L'étonnant est, en réalité, l'intolérable.

Si l'on regarde les politiques poursuivies depuis le début des années '80 par les classes dirigeantes des pays « développés », ainsi que par la plupart des classes dirigeantes locales des pays dits « sous-développés » ou « en voie de développement », le niveau de tolérance de l'intolérable par ces élites est particulièrement élevé. Qu'il s'agisse de l'accès à l'eau potable, ou de la production agricole pour l'alimentation locale, ou de la santé, ces élites ont agi surtout en fonction de leur intérêt (bien-être économique, pouvoir politique et militaire, puissance de « leur » Etat..) et se sont bien « accoutumées » au retour de la croissance des inégalités à travers le monde de ces quinze dernières années.

S'il n'y avait pas eu une forte réaction des « victimes » et de l'opinion publique mondiale, les 39 principales entreprises pharmaceutiques du monde n'auraient jamais abandonné la prétention (sur la base de laquelle elles ont empêché ces quatre dernières années l'application d'une loi adoptée par l'Etat de l'Afrique du Sud en 1997) que la protection des droits de propriété intellectuelle privés doit passer avant le respect du droit à la santé des êtres humains. D'ailleurs, face à cette prétention, aucun gouvernement des pays dits « développés » ne s'est insurgé ni n'a pris des mesures législatives ou politiques visant à condamner l'absurdité et l'immoralité des



attac

intérêts défendus par les entreprises pharmaceutiques. Il en a été de même des universités les plus prestigieuses du monde occidental : aucune autorité académique (conseil d'administration, conseil rectoral, conseil académique...) n'a fait connaître publiquement sa condamnation (impératifs financiers, bien entendu, obligent).

La réponse à l'intolérable de la part des « puissants » d'aujourd'hui. Le cas de l'eau

L'eau – faut-il le répéter ? – est avec l'air l'élément naturel fondamental, indispensable et insubstituable de et à la vie. D'où son importance vitale dans toute expression de la vie (même les ordinateurs les plus sophistiquées ont besoin, pour leur production, d'une eau très pure parmi les plus pures). Ainsi point n'est besoin de souligner les liens substantiels entre eau et alimentation ; eau et santé ; eau , alimentation et santé.

En ce qui concerne, donc, l'ensemble du « monde de l'eau », l'intolérable est vite mesuré quantitativement : plus de 1,4 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable saine ; plus de 2 milliards n'ont pas accès à des services sanitaires ; plus de 3 milliards ne bénéficient d'aucun traitement des eaux usées (celles-ci vont toutes « à l'égout ») ; environ 15 millions d'êtres humains meurent chaque année par manque d'eau potable, dont trois à quatre millions d'enfants en-dessous de 12 ans ; des millions de fillettes ne vont pas à l'école en Afrique, Amérique latine et Asie car elles sont obligées de s'occuper de l'approvisionnement en eau de leur famille en parcourant, à cette fin, chaque jour, plus de 10 km ; les nappes phréatiques sont, partout, pillées, dévastées, polluées, contaminées (par les polluants chimiques, par les déchets miniers et industriels, par les prélèvements inconsidérés, suite à la construction de grands barrages...) ; l'état de santé des rivières, des fleuves et des lacs est proche de l'infarctus dans la plupart des cas (le Colorado n'arrive plus à la mer. Il en est de même du Yang-Tse pour certaines périodes de l'année et pour un nombre important de fleuves indiens qui figurent parmi les plus pollués au monde).

Quelle a été la réponse des dirigeants des pays développés, suivis « nécessairement » par ceux des pays « pauvres », depuis la prise de conscience de la gravité de la situation de l'eau dans le monde en 1977 (première conférence mondiale sur l'eau organisée à Mar del Plata par les Nations Unies) et les résultats plutôt

décevants de la Décennie Mondiale de l'Eau (1981-90) proclamée par ces mêmes Nations Unies ?

Elle a été fondée et reste axée autour de trois choix étroitement indissociables :

a) Priorité à l'innovation technologique (la technologie comme source de solutions : épuration, automatisation des services de distribution et de contrôle, chimie de la dépollution, centrales de dépollution d'eaux usées, des normes et standards techniques ; techniques d'irrigation plus sobres et plus efficaces ; barrages, dessalement de l'eau de mer...) ;

b) La marchandisation de l'eau : transformation de l'eau en tant que bien économique auquel il faut attribuer une valeur économique déterminée par l'échange sur les marchés libéralisés en fonction du « juste prix », établi sur la base du principe de la récupération de tous les coûts, y compris le « risque » de l'investissement. Ce choix a été « formellement consacré » et accepté par les classes dirigeantes du monde développé dans la fameuse Déclaration de Dublin de 1992 et figure, depuis, parmi les principes fondateurs dominants de la politique de l'eau actuelle. La maîtrise de la fixation des prix par le marché est considérée comme l'élément stratégique clé de la politique de l'eau. Elle permettrait – affirme-t-on - de combattre les gaspillages et les usages non durables en agriculture et dans l'industrie ; la lutte contre la pollution par les détergents et autres sources polluantes dans les usages domestiques.

c) La privatisation de l'ensemble des services d'eau conformément à la culture prédominante dans les pays occidentaux, et imposée au reste du monde, qui considère que la gestion des services d'eau par une entreprise privée est nécessairement plus « efficiente » que celle par une administration/entreprise publique ; que les pouvoirs publics (centraux et locaux) ne sont plus en mesure sur le plan financier de faire face aux besoins croissants dans le domaine et que le futur des finances publiques est nécessairement celui de devenir de plus en plus limitées et ciblées sur les activités que ni le privé ni la société civile ne saurait assurer ; que le « vrai » problème n'est pas de savoir si les services d'eau sont assurés par du public ou du privé et qui décide en la matière (fixation des coûts, des tarifs, des prix ; choix des investissements par secteur d'utilisation de l'eau ...) mais qu'ils soient



attac

effectivement assurés de la manière la plus efficace....etc,

Il y a, évidemment, plusieurs éléments positifs dans les solutions mentionnées. Globalement, cependant, elles aboutissent soit à engendrer plus de mal que de bien (cas, par exemple, de la privatisation d'après les expériences du Royaume-Uni et de la France ou des grands barrages), soit à déplacer le problème en en faisant payer les conséquences aux plus faibles et aux générations futures (cas de la marchandisation et du financement des services d'eau par les consommateurs qui favorise les catégories les plus riches, en opposition au principe de l'eau en tant que bien commun et du financement des coûts des services d'eau pour tous par la fiscalité, qui favorise les catégories plus pauvres)

La réponse à l'intolérable selon les principes et les propositions du « Manifeste de l'Eau »

Elle doit s'articuler autour de deux principaux groupes de mesures et de solutions. Le premier groupe concerne le champ des principes, le deuxième le champ de l'action.

En ce qui concerne le champ des principes (d'importance fondamentale pour toute action car ce sont les principes – les valeurs, les idées, les discours, les croyances, les objectifs – qui animent l'action) il est urgent et indispensable d'oeuvrer pour l'approbation au plan international d'un contrat mondial de l'eau affirmant les principes suivants :

L'eau – en tant que source fondamentale et insubstituable de vie – est un bien commun patrimonial de l'humanité et des autres formes de vie de l'éco-système Terre ;

L'accès à l'eau dans la quantité et la qualité suffisantes à la vie est un droit humain et social, individuel et collectif imprescriptible ;

Il est du devoir de toute personne et communauté humaine de faire usage de l'eau en réelle solidarité avec les autres personnes et communautés humaines de la planète ainsi qu'avec les générations futures en pratiquant, ainsi, une démocratie intra-planétaire et inter-générationnelle effective ;

Le financement des coûts nécessaires à assurer à tout être humain l'accès à l'eau en tant que droit doit être de la responsabilité collective (au niveau « local », national, international, mondial). Il ne doit pas être laissé au

mécanisme de financement par la consommation sur le marché.

- La politique de l'eau ne se limite pas à être une politique de gestion d'une ressource naturelle en état de raréfaction croissante. Elle est surtout une politique de la vie, une politique du vivre ensemble, une politique de développement solidaire et durable (toutes dimensions considérées)

La politique mondiale de l'eau sera participative, solidaire et durable ou elle ne le sera pas. Dans ce cas négatif, elle sera un énième instrument mis au service d'une mondialisation marchande compétitive, excluante et expropriatrice des droits à la vie du plus grand nombre d'êtres humains.

En ce qui concerne le champ de l'action, il est urgent et indispensable

- D'abandonner le système agricole productiviste à haute intensité chimique et technologique actuel, principal générateur des dévastations du sol, de l'eau et de la vie « rurale » que l'on a connu ces 40 dernières années et qui sont en train de mettre en crise profonde structurelle, l'ensemble du système vie sur la planète et plus spécifiquement les liens sol-eau-alimentation-santé. En liaison avec ceci, redéfinir les systèmes d'irrigation partout à travers le monde ;

- Réorienter le mode de consommation des pays développés et le système de production et de gestion des déchets par une politique cohérente et forme de mutation de l'appareil-système énergétique, de prévention et de lutte contre les gaspillages et les usages non-durables, moyennant, entre autres, une tarification de l'eau inspirée du principe de « pollution et abus interdits », contraire au principe de « pollueur payeur » qui est inadéquat et mystificateur ;

- S'opposer à la privatisation actuelle grandissante des services d'eau : ceux-ci doivent rester ou redevenir des services de propriété collective et d'intérêt public. Les expériences de privatisation connues, notamment en France et au Royaume-Uni, montrent que, sans être le diable en personne, la privatisation n'est pas une bonne réponse. Elle n'est pas une solution qui favorise la volonté et la recherche d'un « vivre ensemble » solidaire et durable fondée sur le droit à la vie pour tout être humain. Dans cette perspective, il est aussi important et sage de remettre en question la marchandisation/privatisation des eaux minérales. Il est bon également de mettre en



attac

oeuvre les règles, les institutions et les moyens de partage de l'eau entre communautés humaines se trouvant en état inégal de disposition et d'accessibilité aux ressources hydriques, fondées sur des systèmes de transport non marchands

- Faire preuve de capacité d'innovation sur le plan de l'ingénierie politique au niveau notamment mondial par

+ La création d'une autorité mondiale de l'eau ayant à la fois des compétences législatives et « judiciaires » (sorte d'autorité de résolution des conflits)

+ La mise en place d'une fiscalité mondiale (taxation mondiale du revenu) capable d'assurer une assise financière adéquate au financement de l'objectif visant à garantir l'accès à l'eau pour la vie à tout être humain.

Riccardo Petrella  
Conseiller à la Commission européenne et  
Professeur à l'UCL

## En Juin à Göteborg

Manifestation à Göteborg, Suède, du 13 au 17 juin 2001

Le 16 juin, le Conseil de l'Europe se réunit pour son sommet à Göteborg, et entre le 13 et le 17 juin, nous organisons un grand nombre de manifestations et d'activités, auxquelles nous invitons les membres d'ATTAC du monde entier. Le centre de ces activités se situera sous les chapiteaux du " forum Fritt ", près de l'église de Fiskekirkan. S'y dérouleront un grand nombre de séminaires, ainsi que des concerts, du théâtre et des lectures de poésie.

Vous pourrez y rencontrer d'autres membres d'ATTAC, participer aux débats, et poser des questions. Vous y trouverez également un centre d'information, une librairie et bien d'autres choses encore. Voici le reste du programme :

- ATTAC de Göteborg projette d'ouvrir la rencontre le 13 juin par un concert réunissant un grand nombre d'artistes suédois.

- Le 14 juin, ATTAC participe avec d'autres organisations à une manifestation contre George W. Bush à l'occasion de sa visite en Suède.

- Les organisations anti-Europe manifestent le 15 juin. ATTAC n'y participe pas, et projette d'autres activités.

- Le 16 juin à 9h.30, c'est la grande manifestation qui part de Slottskogen et va jusqu'à Heden, près de Svenska Mässan, où se

tient la réunion des ministres européens, manifestation pour laquelle nous espérons rassembler 20.000 personnes.

- La rencontre se termine le 17 par une conférence européenne des membres d'ATTAC .

En ce qui concerne la nourriture et l'hébergement, nous négocions avec la municipalité de Göteborg, et si vous voulez bénéficier de ces dispositions, nous vous demandons de préciser vos nom, adresse, nationalité et adresse e-mail avant le 20 mai à :

[attac.eu.gbg@purpleturtle.com](mailto:attac.eu.gbg@purpleturtle.com)

Nous donnerons des précisions complémentaires dès que possible.

Nous comptons sur vous à Göteborg en juin !

Cordialement,  
ATTAC de Göteborg  
Plus d'informations sur ATTAC Suède  
[sverige@attac.org](mailto:sverige@attac.org) et <http://attac.org/sverige/>  
Traduction Jean Pierre Renard, traducteur  
volontaire [cooditrad@attac.org](mailto:cooditrad@attac.org)

## Privatisations: stopper l'hémorragie

Banques, transport, hôtellerie et tourisme, pétrole et raffinage, agro-alimentaire, eau, télécommunication, domaines agricoles, pas un secteur dynamique de l'économie marocaine qui ne soit touché par le mouvement de privatisations. Après la vente de la SAMIR, de la CTM, des régies d'eau et d'électricité, c'est le tour de Maroc-Télécom, en attendant la RAM, la SOMACA, l'ONEP et bien d'autres fleurons du secteur public.

Parallèlement, on prépare le démantèlement des services publics (postes, santé, éducation...) où le secteur privé se taille déjà des parts importantes.

Pourquoi privatiser ?

Dans la droite ligne de la politique économie libérale initiée dès le début des années 80 avec l'abandon de la loi de marocanisation et l'adoption du Plan d'Ajustement Structurel, les privatisations visent essentiellement trois objectifs :

- permettre au Maroc d'honorer le service de sa dette et de répondre aux exigences des bailleurs de fonds internationaux

- faire entrer le Maroc dans le grand marché mondial orchestré par le G8 et dominé par les transnationales et les spéculateurs financiers





attac

- provoquer des arrivées d'argent frais qui permette à l'Etat d'éviter la banqueroute budgétaire.

Faut-il s'en plaindre ?

Alors que le secteur public et l'administration sont largement discrédités par des années de gestion laxiste ou incompétente et par des pratiques de gaspillage, d'évaporation des deniers publics et de corruption et népotisme, le secteur privé apparaît aux yeux de beaucoup comme la solution au mauvais fonctionnement de l'économie et de l'administration, auréolé des vertus d'efficacité et de modernité.

Parallèlement la loi du marché apparaît à beaucoup comme une fatalité à laquelle il convient de s'adapter en étant le plus malin possible : « manger pour ne pas être mangé ».

- Or les statistiques tant nationales qu'internationales montrent qu'alors que le nombre de ceux qui mangent se réduit (mais leur assiette est de plus en plus pleine !), le nombre des mangés s'accroît d'année en année : la loi du marché, c'est la loi de l'exclusion du grand nombre au profit d'une minorité.

- Dans la logique du marché, peu importent l'utilité et la qualité du produit ou du service proposé, pourvu qu'il y ait le bénéfice : l'épidémie de vache folle et les déraillements répétés des trains anglais en sont une illustration imparable. Que deviennent alors les secteurs vitaux tels que l'eau, l'environnement, la santé, l'information, la culture dans une telle logique ? Le Maroc ne peut-il s'épargner de répéter les erreurs déjà commises ailleurs ?

- Le marché, ce sont les individus solvables : que deviennent alors les millions de marocains qui vivent avec moins de 10 dirhams par jour ? Auront-ils un jour accès à l'eau potable, l'école, l'hôpital, le courrier ??

- Le marché, c'est la mobilité des entreprises et des capitaux. : transferts, délocalisations... peut-on construire une économie nationale en la vendant à des transnationales qui s'empresseront d'aller dans le pays voisin pour peu qu'il promette de meilleurs dividendes.

Où va-t-on ?

Malgré tous les inconvénients des privatisations, malgré tous les effets néfastes qui sont constatés, ici et ailleurs en terme de chômage,

de pauvreté, d'exclusion, d'insécurité, les mêmes recettes sont appliquées, comme s'il n'y en avait pas d'autres possibles. On a même le sentiment d'une machine qui s'emballe : le mouvement de concentration s'accélère, les bourses font et défont les entreprises, les secteurs, voire des économies entières, les licenciements se multiplient, la gourmandise des transnationales ne connaît plus de limites, mettant en péril non seulement le quotidien des travailleurs, mais aussi l'environnement et la vie des hommes sur la planète.

Le Maroc s'emballe à son tour : le rythme des privatisations s'accélère, l'ouverture aux produits et aux capitaux étrangers s'intensifie, les barrières douanières tombent, les zones franches se multiplient. Cette spirale est d'autant plus angoissante qu'elle n'est pas soumise à la réflexion des citoyens, ni même semble-t-il de leurs dirigeants. Le monde, qui n'a pourtant pas toujours tourné ainsi, ne pourrait-il plus à présent tourner autrement ?

D'autres solutions sont possibles

Or, il n'y a pas plus de fatalité dans les lois du marché qu'il n'y en a dans la dérive du secteur public. Tout est question de choix, d'orientations, de volonté. Si l'on veut se situer dans la perspective d'un développement durable au service du citoyen, il est grand temps de dire : ne laissons pas la machine économique s'emballer, marquons une pause et cherchons d'autres solutions.

C'est pourquoi nous lançons un appel pour un

MORATOIRE SUR LES PRIVATISATIONS qui s'accompagne

- d'une réflexion sur les perspectives économiques et sociales du pays, articulée sur la défense de la notion de service public et de l'intérêt de tous les citoyens.

- de l'exigence de l'annulation de la dette extérieure.

- de mesures concrètes de sauvegarde des finances publiques : lutte contre la corruption et le gaspillage des biens publics ; réduction drastique des dépenses somptuaires et des primes abusives ; redéfinition d'une politique fiscale équitable et efficace qui n'épargne ni les grandes fortunes, ni les professions libérales, ni les grands agriculteurs, ni les spéculateurs



attac

- d'une redéfinition des priorités budgétaires et d'une politique volontariste et d'urgence pour l'extension de l'accès aux services de base (santé, eau potable, école) à l'ensemble des citoyens .

- d'une utilisation optimale des ressources humaines :  
lutte contre les emplois fictifs, les fonctionnaires-fantômes, responsabilisation des fonctionnaires et agents de l'état.

-de la défense de la souveraineté en matière économique : contre les dictats des organismes internationaux , par une participation active à l'émergence d'une telle revendication, tout particulièrement en matière de sécurité

alimentaire, de défense des droits économiques des citoyens et de protection de l'environnement.

A cette fin, l'Association Attac Maroc entend s'adresser à toutes les forces vives de la nation, citoyens et citoyennes, associations, syndicats et partis politiques qui partagent notre inquiétude sur la dilapidation de notre patrimoine commun et souhaitent exercer leur droit d'opinion et de contrôle sur les orientations économiques prises par nos dirigeants.

Plus d'informations sur ATTAC Maroc  
[maroc@attac.org](mailto:maroc@attac.org)  
<http://attac.org/maroc>

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Vendredi : BE : BRUXELLES – ES : MADRID – FR : CANNES – ST PIERRE D'OLERON – LILLE – ST VAURY

Samedi : BE : BRUXELLES – FR : MARSEILLE – CANNES – DELME – PARIS 11 – PARIS 20 - NANTES

Dimanche : BE : BRUXELLES – FR : ESLAURENTIS – CANNES – PARIS 11

Lundi : BE : BRUXELLES – ES : MALAGA – FR : EVREUX – CANNES – VILLEJUIF – CHATELLERAULT – CLISSON - GARDANNE

Mardi : BE : BRUXELLES – FR : CANNES – CAEN – METZ – PARIS 15 – PARIS 11 – CHALONS EN CHAMPAGNE – ST NAZAIRE